

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3488 - VENDREDI 10 MAI 2019

AVIATION

Le survol du territoire congolais soumis à des restrictions

Tout aéronef doit désormais requérir l'« avis préalable obligatoire » du conseiller spécial du président de la République en matière de sécurité, François Beya Kasonga, pour passer au-dessus de la RDC ou atterrir dans l'un de ses aéroports. La décision a été annoncée dans une correspondance du 4 mai adressée au directeur général de l'Autorité de l'aviation civile.

Cette décision reste motivée par des raisons évidentes de sécurité nationale. Ces mêmes dispositions s'appliquent également aux aéronefs d'État (aéronefs militaires ou de la Monusco) pour lesquels les services du conseiller spécial travailleront en collaboration avec l'état-major du renseignement.

Page 3



L'aéroport international de Ndjili



La sénatrice Francine Muyumba

SÉQUESTRATION DES MILITAIRES

Des ONG incriminent le général Mushimba et la sénatrice Francine Muyumba

Ces organisations mettent à leur charge des actes de tortures, d'incitation des militaires à commettre des actes contraires à leurs devoirs, de séquestration des militaires, d'arrestation arbitraire et de détention illégale. Ces ONG se sont indignées du sort réservé dernièrement à deux éléments armés de la garde de la sénatrice Muyumba, soupçonnés de vol. Ils ont été torturés par leurs frères

d'armes sous sa bénédiction, en complicité avec le général Mushimba, ont-elles rapporté.

Ces associations exhortent l'Auditorat général des Fardc à se saisir d'office de cette affaire et de mener des enquêtes indépendantes afin de les poursuivre pour les faits de torture sanctionnés par l'article 48 bis du Code pénal Livre II.

Page 3

FRONT COMMUN POUR LE CONGO

Kalev Mutond s'en prend aux « traîtres » de la « Kabilie »

L'ex-patron des renseignements s'attaque aux « traîtres », sans les citer, qui composent la famille politique de l'ancien chef de l'Etat dont ils sont issus mais qui s'en sont affranchis pour des raisons obscures de repositionnement.

Dans un récent communiqué ayant fait le tour des rédactions, cet ancien patron des renseignements

reconverti acteur politique débusque des traîtres qui, a-t-il dit, « ont trouvé le moment venu pour étaler sur la place publique leur trahison à l'endroit de celui grâce à qui et par qui, ils ont pu faire quelque chemin, aussi bien quant à leur personnalité que quant au patrimoine dont ils peuvent se prévaloir aujourd'hui ».

Page 2

INVESTISSEMENTS

Sindika Dokolo en séjour à Kinshasa

L'homme d'affaires congolais, Sindika Dokolo, est rentré en RDC, dans la soirée du 7 mai, après plusieurs années d'exil forcé. Le séjour à Kinshasa du président du mouvement citoyen « Congolais debout » reste motivé, selon des indiscrétions, par le besoin de scruter les possibilités d'investir au pays dans des projets créateurs d'emplois et de richesses. Une façon pour lui de répondre à l'appel du chef de l'Etat exhortant les Congolais de la diaspora à venir investir dans le pays.

L'homme d'affaires et collectionneur d'art espère, par ailleurs, assurer sur place le suivi du dossier judiciaire relatif à une affaire de fraude immobilière pour laquelle il avait été condamné, injustement d'après lui.

Page 2



ENJEUX DE L'HEURE

Sindika Dokolo en séjour à Kinshasa

L'homme d'affaires congolais (époux de la milliardaire Isabel Dos Santos) est arrivé en République démocratique du Congo (RDC), dans la soirée du 7 mai, après plusieurs années d'exil forcé.

Depuis mardi, le richissime homme d'affaires congolais, Sindika Dokolo, séjourne à Kinshasa. L'irréductible opposant à l'ancien chef de l'Etat, Joseph Kabila, a justement profité de l'alternance intervenue au sommet de l'Etat à la suite des élections du 30 décembre 2018 pour revenir dans son pays d'origine, après cinq ans d'exil. Lui qui critiquait régulièrement l'ex-président tout en dénonçant ses tentatives récurrentes de maintien au pouvoir, aura trouvé là une occasion propice de rentrer au pays, rassuré par les prédispositions affichées par le nouveau pouvoir sur le plan des droits de l'homme. Le collectionneur d'art et antiquaire, dont les appels de pied en direction de Félix Tshisekedi ont eu un écho favorable, est libre de ses mouvements. C'est, d'ailleurs, en toute sécurité qu'il s'est rendu le 9 mai au domicile familial de Rossy Mukendi Tshimanga, ancien activiste pro-démocratie décédé en février 2018, pour consoler ses proches.

Le séjour à Kinshasa du gendre d'Edouardo Santos reste motivé, selon des indiscrétions, par le besoin de scruter les possibilités d'investir dans des projets créateurs d'emplois et de richesses. Une façon pour lui de répondre à l'appel du chef de l'Etat exhortant les Congolais de la diaspora à venir investir en RDC. « Nous voulons donner du sien pour construire notre

pays. Nous serons toujours aux premières loges. Je suis Congolais debout. Nous resterons debout pour répondre à l'appel du Congo », avait-il déclaré peu avant son voyage de Kinshasa, au détour d'une intervention médiatique. Tout en encourageant la culture de la création d'emplois et de richesses, de la citoyenneté fiscale et de participation à l'édification du pays, l'époux de la milliardaire Isabel Dos Santos entend être aux premières loges pour inciter les jeunes congolais à réaliser des projets et à mettre leur potentiel ainsi que leur énergie au service de la nation.

L'autre motivation qui justifie le séjour de Sindika Dokolo à Kinshasa a des liens étroits avec ses démêlés avec la justice congolaise. L'homme d'affaires et collectionneur d'art espère assurer sur place le suivi de son dossier judiciaire qu'il estime avoir été instrumentalisé par Joseph Kabila. Il avait, en son temps, déploré la politisation du procès qui l'opposait à un tiers dans une affaire de fraude immobilière aux contours flous. Un procès qui a abouti à sa condamnation à un an de prison pour faux et usage de faux assortie d'une amende de quinze mille dollars. Le dossier est en train de poursuivre son cours et se trouverait en cassation. Là-dessus, Sindika Dokolo se veut serein et optimiste pour la suite.

Alain Diasso

FRONT COMMUN POUR LE CONGO

L'ex-patron des renseignements s'en prend aux « traitres »

Sans les citer, Kalev Mutond a indexé certaines personnalités qui composaient la famille politique de l'ancien chef de l'Etat mais qui s'en sont affranchies pour des raisons obscures de repositionnement.



Kalev Mutond

Pourtant réputé discret, l'ancien administrateur général de l'Agence nationale des renseignements est sorti de ses gongs pour fustiger le comportement de certains cadres de la famille politique de Joseph Kabila, tendant à renier ce dernier au profit des dividendes que leur fait miroiter le nouveau pouvoir. Dans un communiqué publié le 8 mai ayant fait le tour des rédactions, cet ancien patron des renseignements reconverti acteur politique accuse, sans les nommer, des personnalités issues de la famille politique de Joseph Kabila mais qui s'en sont affranchies.

Dans le pré carré de Joseph Kabila, il débuse des traitres qui, a-t-il dit, « ont trouvé le moment venu pour étaler sur la place publique, avec arrogance et haine, leur trahison à l'endroit de celui grâce à qui et par qui, ils ont pu faire quelque chemin, aussi bien quant à leur personnalité que quant au patrimoine dont ils peuvent se prévaloir aujourd'hui ».

C'est avec écoeurément que l'ex-patron des renseignements parle de ses anciens camarades de la « Kabilie » qui donnent l'impression

d'être avec l'ancien chef de l'Etat en trompant l'opinion par une déférence en trompe-l'œil. « Dans pareil contexte, l'arrogance, la rancune et la haine sont contre-productives, d'autant plus que les témoins sont nombreux qui s'interrogent, les uns, qui n'en reviennent pas, les autres, sur les motivations réelles qui poussent ces anciens camarades à désinformer l'opinion publique », a-t-il ajouté.

Saisissant l'opportunité de ce reniement, il en a profité pour réitérer solennellement sa profonde gratitude et son indéfectible loyauté à l'égard de Joseph Kabila Kabange, autorité morale du Front commun pour le Congo. « Ma propre famille et tous les miens répartis dans l'ex-province du Katanga et sur l'ensemble du territoire de la RDC, voire au delà des frontières nationales, se rangent résolument dans le camp de la fidélité et de la défense légitime de la vision souverainiste et patriotique de Joseph Kabila », a-t-il écrit. « Ne guère oublier d'où l'on vient et par où l'on est passé », a-t-il lancé aux fameux traitres de la « Kabilie ».

A.D

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Dury Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -

Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin

Maouakani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé
Ngoni

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

LUBUMBASHI

Des poursuites réclamées contre le général Mushimba et la sénatrice Francine Muyumba

Des organisations non gouvernementales de défense des droits de l'homme souhaitent voir les deux personnalités répondre des actes de tortures, d'incitation des militaires à commettre des actes contraires à leurs devoirs, de séquestration des militaires, d'arrestation arbitraire et de détention illégale, mis à leur charge.

Dans un appel à agir lancé à partir de la capitale du Haut-Katanga, plus d'une centaine d'organisations de défense des droits de l'Homme, de promotion et de protection des droits de l'homme de la République démocratique du Congo (RDC) et leurs partenaires se sont dits « indignés par les actes de tortures, séquestrations, incitation des militaires à commettre des actes contraires à leur devoir et arrestation arbitraire dont ont fait l'objet deux militaires par la sénatrice Francine Muyumba, en complicité avec le général Mushimba de la deuxième zone de défense des FARDC, du 11 au 16 avril

2019, dans sa résidence de Lubumbashi, située au Quartier Golf, dans la Commune de Lubumbashi ».

Elles ont fait savoir, en effet, que la sénatrice Francine Muyumba, en marge de la tenue des élections du gouverneur et vice-gouverneur du 10 avril dernier, avait sollicité et obtenu de la deuxième zone de défense des Forces armées de la République démocratique du Congo (Fardc), la garde de sa résidence par des militaires, en violation de la décision du Conseil de sécurité du 13 avril, présidé par le président de la République, interdisant la garde des maisons des particuliers par les policiers et les éléments des Fardc. Selon ces organisations, le 11 avril, elle aurait constaté que son sac contenant des biens de valeur avait disparu. Et, deux militaires parmi les six commis à sa garde, soupçonnés d'avoir subtilisé son sac, étaient soumis à la torture par leurs frères d'armes, sur ordre du

général Mushimba et de la sénatrice. Ces ONG ont indiqué que ces militaires soupçonnés avoir commis ce forfait ont passé plusieurs jours de séquestration dans la résidence de la sénatrice où il leur a été infligé de graves souffrances, notamment en leur aspergeant de l'essence sur tout leur corps pour être repassés au moyen d'un fer électrique dans l'intention d'obtenir leurs aveux.

Selon les cent dix organisations, ces actes ignobles posés sur ordre de la sénatrice et du général Mushimba ont causé des traumatismes physiques et psychologiques à ces deux éléments, jusqu'à leur transfèrement dans une polyclinique privée de la place pour une prise en charge médicale d'urgence. « Dans une vidéo tournée aux bons soins de la sénatrice Francine et dans le bureau de l'OPJ de la deuxième zone de défense, un des militaires torturés déclare explicitement avoir reçu une punition disciplinaire de ses collègues »,

ont-elles souligné.

Devant ces faits, les défenseurs des droits de l'homme et les organisations signataires de cet appel à agir ont exprimé leur indignation face à ces actes de tortures. Ils accusent la sénatrice et le général de tenter d'étouffer la vérité, en présentant des scénarii des victimes qui louent la bonté de leur bourreau, et d'intimider tous ceux qui dénoncent ces actes criminels. Ils estiment que ces actes de torture et autres crimes qui ternissent l'image des institutions congolaises doivent faire l'objet d'enquêtes indépendantes afin que toute personnalité civile ou militaire impliquée réponde de ses faits devant les juridictions compétentes et indépendantes, garantissant un droit de recours interne disponible, efficace et dans un délai raisonnable au bureau du Sénat.

Ces ONG recommandent l'interpellation de la sénatrice incriminée et la levée de ses immunités parlementaires

pour permettre à la justice de mener ses enquêtes en toute indépendance, en vue d'honorer l'image de marque de la chambre haute de parlement. L'Auditorat général des Fardc est, quant à lui, appelé à se saisir d'office de cette affaire et de mener les enquêtes indépendantes afin de poursuivre le général Mushimba et la sénatrice Muyumba pour les faits de torture sanctionnés par l'article 48 bis du Code pénal Livre II, ainsi que tous les présumés auteurs des infractions impliquant les militaires dans ladite résidence. La Région militaire de Lubumbashi, pour sa part, est exhortée à interpellier le général Mushimba et d'ouvrir une action disciplinaire contre lui et tous les militaires qui ont commis des fautes disciplinaires tant pour avoir affecté six éléments à la garde de la sénatrice que pour avoir séquestré et torturé les deux militaires jusqu'à monter des scénarii pour couvrir le crime commis contre eux

Lucien Dianzenza

AGRICULTURE

La RDC réfléchit sur la capitalisation des différentes innovations dans les chaînes de valeur

Une partie du financement du Fonds africain de développement (FAD) servira à assurer les paiements liés au recrutement d'un consultant individuel. Ce dernier aura la lourde mission de réaliser une sorte d'inventaire des innovations existantes dans différents maillons des chaînes de valeur agricoles.

La République démocratique du Congo (RDC) va initier prochainement une grande étude sur les innovations dans le secteur très stratégique de l'agriculture. Il s'agit justement des différents maillons des chaînes de valeur agricoles qui sont visés dans cette étude. Pour mener à bien cette entreprise assez complexe, le gouvernement de la République a levé l'option d'utiliser une partie des fonds alloués au Projet d'entrepreneuriat des jeunes dans l'agriculture et l'agrobusiness (Pejab) par le FAD. Institué par la loi, le Pejab est la matérialisation d'un accord de prêt conclu entre la RDC et le FAD pour un montant de 40 millions d'unités de compte. Comme son intitulé l'indique, son objectif est de promouvoir la création par les jeunes diplômés de 2 000 agro-entreprises intégrées dans les filières agro-pastorales porteuses et pouvant générer jusqu'à 10 000 emplois. Ce vaste projet tourne autour de trois axes : l'amélioration de l'environnement de l'entrepreneuriat agricole, le développement des entreprises, la coordination et la gestion du projet. Pour boucler ce chapitre, la date de clôture du Pejab est établie au 31 décembre 2022.

Par rapport à cette étude très attendue dans le cadre de la relance du secteur agricole, l'objectif précis poursuivi est de doter enfin le pays d'une base de données fiables des innovations dans les maillons des chaînes de valeur agricole, sans oublier l'identification des expériences réussies de répliques de ces innovations à travers le monde. Il serait ainsi non seulement possible de les dupliquer dans les zones du projet mais cet exercice va permettre également de proposer des recommandations spécifiques pour assurer la promotion, l'adaptation le cas échéant, l'accompagnement et l'appropriation de ces innovations par des nouveaux entrepreneurs locaux. Par ailleurs, l'on espère aussi des réponses concrètes de l'étude sur les voies et moyens de disposer de ces innovations et de les rendre opérationnelles à partir des centres d'incubation d'entreprises et des exploitations des agri-preneurs.

La durée de la mission sur le terrain s'étendra sur une période de trente jours, a-t-on appris. Quant au profil du consultant à recruter, l'appel à manifestation publié le 6 mai 2019 parle de toute personne capable de produire les informations sur leurs capacités techniques et de prouver une grande expérience dans les domaines de la documentation, des prestations et missions similaires, etc. Les enveloppes scellées devront être déposées au bureau de la coordination du Pejab au plus tard le 20 mai 2019 à 15 heures.

Laurent Essolomwa

AVIATION

Des mesures strictes pour le survol et l'atterrissage sur le territoire congolais

Tout aéronef doit requérir l'« avis préalable obligatoire » du conseiller spécial du Président de la République en matière de sécurité, pour passer au-dessus du ciel congolais ou d'atterrir dans l'un des aéroports du pays.

La décision a été annoncée dans une correspondance du 4 mai adressée au directeur général de l'Autorité de l'aviation civile. Dans ce courrier dont 7/7.cd a fait mention, le conseiller spécial du président de la République en matière de sécurité, François Beya Kasonga, motive sa décision par des raisons de sécurité nationale. Il indique que désormais, toute autorisation de survol et d'atterrissage des aéronefs doit obtenir un avis préalable obligatoire de ses services.

Ces mêmes dispositions s'appliquent également aux aéronefs d'État (aéronefs militaires ou de la Monusco) pour lesquels ses services travailleront en collaboration avec l'état-Major du renseignement.

Précisons que selon l'article 3 du décret n°011/29 du 10/06/2011 portant statuts d'un établissement public dénommé « Autorité de l'aviation civile de la République démocratique du Congo » (AAC/RDC), cette structure est le conseiller du gouvernement en matière d'aviation civile. La loi lui donne, à ce titre, une trentaine de charges et missions dont assister le gouvernement dans la définition et la conduite de la politique aéronautique nationale en tenant compte des besoins du pays et des normes et conventions internationales actualisées ; exécuter la politique de l'Etat congolais en matière d'aviation civile

; et de proposer au gouvernement les programmes nationaux de sûreté et de facilitation aéroportuaire ; le programme national de sécurité en matière d'aviation civile ; et le programme national de gestion des catastrophes et des crises en matière d'aviation civile.

L'AAC/RDC a également comme missions d'administrer, réglementer et superviser la sécurité et la sûreté de l'aviation civile ; d'orienter et coordonner toutes les activités d'aviation civile avec les autres administrations concernées dans la mise en œuvre de la politique de l'Etat relative à l'aviation civile ; d'édicter, mettre à jour et faire appliquer la réglementation technique relative aux aérodromes, à l'exploitation des aéronefs, à la navigabilité des aéronefs, à la navigation aérienne, au personnel aéronautique, au transport aérien, à l'aviation générale, à la météorologie aéronautique ainsi que la réglementation économique concernant l'exploitation des services aériens commerciaux et de l'aviation générale ; et de veiller à la mise en application des instruments juridiques internationaux ratifiés par la République démocratique du Congo en matière d'aviation civile, de superviser toutes les activités se rapportant à la sûreté de l'aviation civile et à la facilitation aéroportuaire ; de concevoir et faire appliquer la politique de l'Etat dans le domaine de l'utilisation de l'espace aérien de la République démocratique du Congo, etc.

Lucien Dianzenza

INTERVIEW. HEMEDI MWANAMBOYO

« Je ne suis pas sûr que nous aurons plusieurs Liyolo avant un certain temps »

Journaliste, cinéaste de formation, membre de l'Association internationale des critiques d'art (AICA), l'homme de culture passionné écouté sur les ondes de la Radio télévision nationale (RTNC) animait autrefois une émission télévisée intitulée «Sur le podium», dont feu Liyolo était consultant, visiteur permanent. Des souvenirs du sculpteur, le critique d'art en a plusieurs. Il a partagé certains dans cette interview exclusive accordée aux Dépêches du Bassin du Congo, le 29 avril dernier.

Les Dépêches du Bassin du Congo (L.D.B.C.) : Me Liyolo était une de vos connaissances de longue date. Dans quelles circonstances êtes-vous entré en contact avec lui ?

Hemedi Mwanamboyo (H.M.) : C'est au travers de l'émission «Sur le podium» qui date de 1975 et que j'ai tenue pendant 15 ans que je l'ai connu. Il était pratiquement consultant, en tout cas visiteur permanent de cette émission. Nous avons sympathisé et j'ai commencé à le fréquenter. J'ai participé à l'écriture de certains des textes qui ont emmaillé les légendes de ses œuvres. Car, lors des expositions, il y a toujours une brochure où les œuvres de l'artiste sont expliquées, qu'il distribue aux visiteurs ou participants à la manifestation qui peut être aussi un festival. Je le faisais avec un ami, Paul-Olivier Lusangi, qui était pratiquement son biographe. Je fréquentais l'Académie des Beaux-arts chaque semaine en tant que membre de l'AICA.

L.D.B.C. : Quels sont les souvenirs vivaces, les meilleurs que vous gardez de lui à cette époque ?

H.M. : Nous nous sommes rencontrés d'abord à Lausanne, en Suisse, lors d'une exposition de grands artistes issus de l'Académie des Beaux-arts. Et, à mon retour au pays

après mes études en France, j'ai commencé mon émission «Sur le podium», il en est devenu tout naturellement un consultant, un de mes partenaires habituels. Les meilleurs souvenirs que je garde de Me Liyolo c'est que lorsqu'il avait une exposition, je ne pouvais manquer d'y être invité. Ce, pour la bonne raison que j'étais d'abord un ami et ensuite parce que je devais en parler dans mon émission. C'est ainsi que jusqu'il y a un an, il m'envoyait toujours une carte de vœu ou me les transmettait par texto, au téléphone. Hormis en décembre dernier où il était malade. Je connais donc bien sa famille. Mais pour en revenir à l'artiste, lors de l'exposition du «Le Léopard volant», organisée à l'Hôtel intercontinental, l'actuel Grand Hôtel, à laquelle avait assisté toute la crème de la culture et de la diplomatie, j'avais été honoré d'en faire le reportage. C'était une œuvre monumentale en bronze de trois ou quatre mètres de haut. Je crois que c'est un riche diplomate qui l'avait achetée, raison pour laquelle on ne la voit pas. Et d'ailleurs, elle n'a même pas été citée ici alors qu'elle est parmi les œuvres les plus costaudes représentative du travail de Liyolo. Puis, au retour de chaque biennale et manifestation de tout genre à laquelle il avait pris part, il était invité à mon émission pour en faire un large écho aux téléspectateurs de la «RTNC» qui s'appelaient alors «Télé Zaïre».

L.D.B.C. : Avez-vous gardé un intérêt pour les arts plastiques qui semblent ne pas avoir gardé leur aura d'autrefois ?

H.M. : Je crois que les



Hemedi Mwanamboyo accoudé à l'œuvre de Liyolo en face du bâtiment administratif de l'ABA

arts plastiques avaient gagné leurs lettres de noblesse à l'époque de Mobutu malgré tout ce que l'on peut dire. Surtout avec sa politique de recours à l'authenticité, il avait revalorisé les arts et alors les artistes ont débordé d'imagination. Ils ont produit des œuvres remarquables, surtout en arts plastiques : peinture, céramique, sérigraphie, métal battu, en dinanderie. C'était vraiment la belle époque, carrément « Le siècle des lumières » pour les arts plastiques congolais, si je puis me permettre de le dire ainsi. C'était vraiment l'âge d'or, cette époque qui a fait connaître plusieurs maîtres des arts plas-

tiques, de la sculpture notamment. C'est donc à ce moment-là que Liyolo s'est vraiment révélé comme un grand sculpteur. Et, c'est ainsi que nous lui confions nos propres enfants, je lui ai personnellement confié un neveu qui est devenu en même temps un grand artiste, un homme de lettres et un créateur des œuvres d'art.

L.D.B.C. : Avoir assisté aux funérailles de Liyolo vous inspire-t-il une sorte de regret ?

H.M. : Oui, voir Liyolo partir à 76 ans, c'est exactement le même âge que moi, ce n'était peut-être pas le moment. Mais le destin est là, même si c'est difficile à accepter.

Il faudrait peut-être se demander si, avec tout ce qu'il a donné comme cours à l'Académie des Beaux-Arts et ailleurs, a-t-il pu laisser suffisamment de ressources pour que les Congolais poursuivent ce travail tout en s'imprégnant, adoptant, assimilant ou admirant les œuvres qu'il a laissées. Poursuivre la création d'œuvres sculpturales, artistiques de sa trempe car comme l'on dit, l'ambition de tout disciple c'est de dépasser son maître. Mais en existe-t-il avec l'ambition de dépasser Liyolo ? C'est cela mon seul regret lorsque je vois des cérémonies des funérailles du genre de celles auxquelles nous venons d'assister tout à l'heure. Il y a ce regret-là, effectivement, je ne suis pas sûr que nous aurons plusieurs Liyolo avant un certain temps.

L.D.B.C. : Pensez-vous que les arts plastiques seront orphelins, en crise pendant un moment ?

H.M. : Oui, du moins la sculpture. Disons qu'elle ne sera pas tout à fait orpheline parce qu'il y a des gens qui s'essaient tant bien que mal car il y a déjà eu Lufwa que beaucoup de gens connaissent. Mais, mis à part «Le batteur de tam-tam», je n'ai pas connu d'autres sculptures monumentales de Lufwa. Mais pour ce qui est de Liyolo, en dehors de ce qui a été énuméré, de ce que l'on voit dans la cité à Kinshasa, il faut aller voir à l'extérieur du pays. Il a été dans des expositions internationales... Ses œuvres existent dans des résidences privées où elles peuvent être admirées. Et, la sculpture n'est pas orpheline dans la mesure où les œuvres de Liyolo peuvent inspirer d'autres artistes. Mais, je me pose cette question : «Pouvons-nous nourrir l'espoir d'avoir d'autres Liyolo avant longtemps ? ». Je me pose la question et la pose à la société congolaise actuelle.

Propos recueillis par Nioni Masela

ROMANS-PHOTOS

Hallain Paluku met en ligne deux feuilletons de la collection Lovelas

Le dessinateur mais aussi réalisateur s'est illustré avec brio avec le dessin animé «Bana Boul» depuis 2008. Il revient au devant de la scène, après une incursion sur le petit écran autour de la minisérie télévisée Sofa entre 2014 et 2015, proposant cette fois «Amour Interdit» et «Dilemme» disponible via l'application Lovelas à télécharger sur Google Play.

Dans l'annonce qu'il a faite au lancement de l'application de sa dernière création dont l'originalité est à saluer, Hallain Paluku signale : « Lovelas est une collection de romans-photos d'un genre nouveau, inspiré du cinéma ». Et donc, « visuellement, les romans-photos Lovelas se démarquent des habituels par un nouveau type de mise en page inspirée du cinéma ». Résultat des courses, « cela donne au lecteur l'impression de suivre une série TV ». Aussi, comme il l'a signifié au Courrier de Kinshasa, l'application Lovelas est disponible sur Google Play depuis le 6 mars et son téléchargement est gratuit. Aux internautes, il précise à cet effet : « téléchargez et recevez chaque semaine de nouveaux épisodes de plusieurs feuilletons d'amour et d'aventures ».

Produite jusqu'ici par Dabox, sa propre boîte de production audiovisuelle et studio d'animation, « la collection Lovelas comprend plusieurs feuilletons d'amour », nous a soufflé Hallain Paluku. « Mais pour le moment, Amour interdit et Dilemme sont les deux disponibles », a-t-il affirmé. Et de renchérir qu'il ne va pas s'arrêter en si bon chemin, envisageant « d'élargir la collection au fil des publications ». Du reste, dans une interview accordée précédemment au magazine en ligne pourelle.info, il précisait qu'Amour interdit, première saga de la collection Lovelas, est inspirée de faits réels, d'un amour qui semble impossible. L'histoire, raconte-t-il, évoque « la confusion et le désespoir qui surgissent entre deux êtres devant le choix des normes établies, les obliga-



Un extrait du feuilleton Amour Interdit de la collection Lovelas

tions de la religion contre l'amour qui fait battre leurs cœurs ». Ainsi donc, comme c'est le cas avec « Amour interdit » et « Dilemme », précise-t-il déjà, « chaque feuilleton traite d'un sujet particulier ». Et d'ajouter, par ailleurs : « Certains feuilletons seront disponibles aussi bien sur appli qu'en version papier. D'autres seront exclusifs à l'un ou l'autre support ».

Passion, amour et drame

On note dès lors qu'avec Lovelas, Hallain Paluku est passé de son registre habituel où la caricature se mélange à un humour décalé. C'est sous cette image cocasse offerte par ses personnages Dadou et Pit-

cho, les fameux «Bana Boul» que l'ont découvert et apprécié les Kinois. Mais ce qu'ils savent moins c'est que le dessinateur à l'humeur coquine qui sait faire rire autant les jeunes que les moins jeunes sait s'y faire aussi avec les histoires pour adultes. Il n'en est donc pas à sa première du genre s'il faut considérer l'album «Missy». La bande dessinée méconnue à Kinshasa, parue en Belgique en 2006 bien avant son retour au pays, est un récit « tout en sentiments » comme l'est aussi de toute évidence la collection Lovelas.

Destiné à un public adulte à la différence de «Bana Boul» qui est plutôt du genre tout public, le réalisateur se présente dans la peau d'un « romancier » qui met une bonne dose de sentiment à ses feuilletons. En effet, ce n'est pas du simple divertissement qu'Hallain Paluku a en vue d'offrir à ses contemporains. Par-delà, il ose encore une fois, comme il l'a fait autrefois avec «Missy», aborder une question sensible. Et, pour cette fois, il évoque des sujets tabous que la plupart des parents choisissent d'esquiver souvent faute de savoir y remédier. Ainsi, à l'instar d'«Amour interdit», a fait savoir l'auteur, « Au delà de la légèreté que l'histoire peut apporter, les questions de fond sont exploitées et ouvertes aux nouveaux jugements ».

Lovelas, le mot semble familier, sans doute parce qu'il fait tout de suite penser à Novelas, il n'y a que la première lettre qui fait la différence sur le point de l'orthographe. Mis à part cette ressemblance ou consonance des deux mots, l'autre point commun entre la chaîne de télévision Novelas TV et la collection de romans-photos « made in RDC », comme aime à le préciser Hallain Paluku, serait que dans l'un et l'autre il est souvent question de sentiments de sorte que « passion, amour et drame » sont au rendez-vous.

Nioni Masela

NORD-KIVU

Assassinat d'un agent de l'équipe des enterrements dignes et sécurisés à Vuhovi

Les agents des équipes de riposte contre la maladie à virus d'Ebola sont, depuis un certain temps, devenus la cible des attaques des hommes non identifiés qui sèment la terreur dans la province où sévit l'épidémie qui a déjà causé la mort de plus de mille personnes.

Selon le ministère de la Santé, un agent de l'équipe des enterrements dignes et sécurisés a été assassiné dans la zone sanitaire de Vuhovi, la nuit du 7 au 8 mai. C'est dans cette même zone que l'infirmier titulaire de l'aire de santé d'Isonga avait été kidnappé et tué, en février dernier.

A cause de ce nouvel incident sécuritaire, les équipes de riposte ont limité leurs mouvements dans la ville. Seul un service minimum était effectué. C'est la cinquième journée consécutive, depuis le début de ce mois, durant laquelle les équipes de riposte ne sont pas en mesure de réaliser toutes les activités nécessaires à Butembo, telles que la recherche active des cas dans la communauté, la vaccination et les enterrements dignes et sécurisés.

En plus de l'assassinat de l'agent de santé, l'on déplore également l'incendie du service de triage du centre hospitalier Sainte-famille Mukuna dans la zone de Katwa par des inciviques. Dans le cadre de l'épidémie d'Ebola, des triages ont été construits à l'entrée des principaux hôpitaux et centres de santé de la ville. Ils sont

des structures par lesquelles les patients, voulant aller à l'hôpital, doivent passer pour se désinfecter les mains et chaussures ainsi que prendre leur température. Pour réduire les risques d'hospitalisation des patients confirmés et donc d'infections nosocomiales dans les formations sanitaires de la ville, il était important de trier les patients avant leur entrée dans l'hôpital afin de pouvoir identifier les cas suspects d'être contaminés par Ebola et les transférer le plus rapidement possible au centre de transit ou celui de traitement en vue de recevoir les soins appropriés.

Suite à l'insécurité, le nombre de malades ne fait qu'augmenter. La situation épidémiologique révèle qu'à la date du 8 mai, le cumul des cas est de mille six cents, dont mille cinq cent trente-quatre confirmés et soixante-dix probables. Au total, il y a eu mille soixante-neuf décès, mille trois confirmés et soixante-dix probables. Quatre cent quarante-deux personnes ont été déclarées guéries. Par contre, on note que deux cent soixante-sept cas suspects en cours d'investigation ; quinze nouveaux cas confirmés ont été rapportés dont cinq à Katwa, quatre à Kalunguta, quatre à Mabalako, un à Mandima et un autre à Musienene. Quatorze nouveaux décès de cas confirmés ont été rapportés. Depuis le 8 août 2018, plus de cent mille personnes ont été vaccinées.

Blandine Lusimana

CAN 2019

Les Léopards se prépareront à Marbella en Espagne

Logée dans le groupe A avec le pays organisateur, l'Égypte, de la 32^e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) 2019, le Zimbabwe et l'Ouganda, l'heure est à la préparation du côté de la RDC pour ce rendez-vous continental de sport roi du 22 juin au 19 juillet 2019.

Des sources de la Fédération congolaise de football association (Fécifa), l'on apprend que les Léopards vont fourbir leurs armes à Marbella, ville balnéaire du sud de l'Espagne. Marbella, se rappelle-t-on, avait abrité en février 2008 le match amical entre la RDC et la France A', rencontre qui s'était soldée par un heureux zéro but partout.

Ce jour-là, le public congolais avait découvert des jeunes joueurs comme Kudimbana, Hérita Ilunga, Joël Sami, Tambwe Patiyo, Trésor Luntala, Mulumbu, Makiadi, Mongongu, Dikaba, Larys Mabilia, Landu Tubi, avec à leurs côtés Matumona Zola, Marcel Mbayo, Tico Tshiolola, etc., sous le coaching d'Otis Ngoma, avec comme adjoint Florent Ibenge. Du côté français, il y avait Hugo Lloris, Steve Mandanda, Jean-Alain Boumsong, Philippe Mexes, Gaël Clichy, Ba-

kari Sagna, Jérôme Rothen, Alou Diarra, Mathieu Flamini, Jérémie Menez, Samir Nasri, Djibril Cissé, et Jimmy Briand.

C'est donc dans cette ville espagnole que la Fécifa a choisi comme site pour le stage bloqué de la sélection. La date de début de la préparation n'a pas été communiquée. Mais les Léopards s'opposeront en amical aux Fennecs d'Algérie et aux Etalons du Burkina Faso, fait-on savoir. Et la liste des joueurs présélectionnés n'est pas encore rendue publique, même si les convocations ont déjà été envoyées aux joueurs retenus pour le stage. Et certains d'entre eux ont déjà entamés des formalités administratives relatives au voyage.

Selon des indiscretions, le sélectionneur Florent Ibenge aurait retenu trois joueurs du TP Mazembe, notamment, Meschak Elia, Djos Issama et Trésor Mputu Mabi. Six joueurs de V.Club figureraient aussi sur cette liste : Glody Ngonda Muzinga, Yannick Bangala, Padou Bompunga, Nelson Munganga, Fabrice Ngoma et Djuma Shabani. Il y aurait deux joueurs du Daring Club Motema Pembe, le gardien de but Nathan Mabruki et Ricky Tulengi.

Martin Engimo

NÉGOCIATIONS AVEC LE FMI

La restructuration de la dette congolaise va permettre de mettre en place un programme

La directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), Christine Lagarde, a dit avoir « bon espoir » que la République du Congo aurait trouvé un accord avec Pékin afin de lui permettre d'accéder à un programme avec l'institution financière.

« Après de très longs mois de discussions et de négociations avec les autorités, nous avons bon espoir qu'un accord aura été trouvé entre les autorités chinoises et congolaises pour une restructuration de la dette », a affirmé, le 7 mai, Christine Lagarde, lors d'un point presse en marge du Forum de Paris consacré

à l'endettement des pays en développement.

Pour la directrice du FMI, si Brazzaville et Pékin ont conclu un accord à ce sujet, il y a donc lieu d'être optimiste sur la situation de la dette congolaise. Ce qui « nous permettra d'avoir à ce moment-là la possibilité de mettre en place un programme avec le Congo »,

a-t-elle fait savoir.

Une source congolaise a, par ailleurs, parlé du ministre congolais des Finances, Calixte Nganongo, qui avait prévu de se rendre au Forum de Paris et indiqué qu'il a finalement renoncé à son déplacement « pour participer aux discussions avec le FMI » à Brazzaville.

Notons que le programme avec la République du Congo a été soumis depuis plus d'une année au conseil d'administration du FMI, mais celui-ci ne l'a toujours pas

approuvé. Il exige la restructuration de la dette avec la Chine, estimée à deux milliards de dollars, pour accorder son aide. Quant à la dette extérieure du Congo envers la Chine, un accord portant restructuration de celle-ci avait été conclu par les deux parties, le 29 avril dernier, selon l'annonce faite par le gouvernement congolais le 2 mai, à l'issue d'un Conseil des ministres placé sous l'autorité du président de la République, Denis Sassou N'Gueso.

« Cet accord, déterminant pour notre pays, est la résultante de deux ans de négociations avec les partenaires financiers, techniques et politiques chinois et augure des perspectives intéressantes quant à la suite des négociations avec nos partenaires techniques financiers, notamment le Fonds monétaire international et la Banque mondiale », avait alors relevé le compte rendu du Conseil des ministres.

Nestor N'Gampoula

RELANCE DU TRANSPORT FLUVIAL

Les nombreuses attentes des riverains

Les célèbres bateaux du Congo et les installations portuaires pourront être réhabilités sous peu, après plusieurs années d'immobilisation. De quoi satisfaire les navigants et les commerçants qui appellent les pouvoirs publics à assurer des investissements conséquents dans les opérations de dragage, l'entretien des berges, des barrages et écluses du chenal navigable.

Les gouvernements congolais et chinois ont signé récemment, à Brazzaville, un protocole d'accord relatif à la création d'une nouvelle société de transport fluvial chargée d'exploiter les trafics sur le fleuve Congo. Les futurs chantiers, dont le coût n'a pas été précisé, seront financés par les deux parties à travers le Fonds national de développement du Congo (FNDC).

De plus, l'accord prévoit de fabriquer des navires de gros tonnage (3000tn), de réparer les bateaux et de rétablir le transport des passagers entre Brazzaville et Kinshasa, entre la ville capitale et Oyo à travers la rivière Alima, à Makoua à travers la rivière Likouala, à Oeusso à travers la rivière Sangha, ainsi que le trafic vers l'Oubangui. « Les chenaux fluviaux qui se-

ront installés vont avoir une grande influence sur le développement du réseau. Nous allons travailler ensemble avec les investisseurs présents ici pour améliorer la capacité de transport fluvial du Congo et promouvoir le développement économique du pays y compris de la sous-région », déclarait peu après la signature de la convention le directeur général du FNDC, Hou Koyin.

Un ouf de soulagement pour le secteur de transport fluvial et les milliers de riverains à l'instar de Guy-Noël Ondzo, un ancien armateur ayant pendant longtemps travaillé à bord des bateaux "Marie Massamba-Débat" et "Ville de Brazzaville". Le sexagénaire est nostalgique des longs voyages passés sur le fleuve avec les autres équipages, mais surtout des activités économiques de la ville vers les localités rivérales. Malheureusement, les nombreux bateaux dont disposait le pays sont devenus vétustes, par exemple "Impfondo" ; "Ville de Mossaka" ; "Trois glorieuses" ; "Liranga" ; "Ville de Bétou". « Tous les bateaux ont été détruits depuis la guerre civile de 1997. Il faut que le gouvernement et les partenaires débloquent suffisamment d'argent pour acheter de nouveaux engins », plaide Guy-Noël Ondzo.



Deux vieux bateaux accostés au port de Brazzaville

Impact économique indiscutable

Tout comme Angèle Anka, ce professionnel de chantier naval et des trafics fluviaux pense que la relance du trafic fluvial pourra contribuer à redynamiser les activités économiques à l'intérieur du pays et à faciliter l'évacuation des marchandises à moindre coût. Le plus important apport du fleuve Congo est donc économique. Avec le boom du commerce de gros et de détail ainsi que des industries manufacturières, le transport sur le fleuve va permettre de développer de nouveaux marchés tout le long du corridor d'environ 4500 km d'eaux navigables, avec un réseau interne Kouilou-Niari et un réseau intégrateur Congo-Sangha-Oubangui. Pour l'expert Sébastien Ra-

chel Yoa, il est crucial de réaliser régulièrement les travaux de balisage et de dragage en vue d'améliorer la qualité de l'exploitation. En plus des infrastructures à moderniser, il est question d'équiper et draguer plusieurs autres ports intérieurs. Ce progrès va assurer, a-t-il insisté, la fluidité du transport des biens et des personnes par les voies navigables.

Lutter contre les tracasseries

Au-delà de l'enjeu économique, d'autres questions importantes se posent par rapport à cet important projet. Il s'agit du récurrent problème des tracasseries administratives et policières tout le long du parcours. « Les autorités compétentes doivent prendre des me-

sures pour pouvoir réduire les tracasseries. Les gens fuient l'eau à cause des douaniers et policiers », dénonce un riverain. Une campagne devrait être menée auprès des services concernés pour essayer de baisser le phénomène sur le terrain. D'aucuns suggèrent la sensibilisation des armateurs, afin qu'ils ne coopèrent pas avec les agents véreux et services qui perçoivent illégalement ces taxes.

Notons que l'armateur public Chantier naval et des trafics fluviaux, ex-Agence trans-congolaise de communications (ATC), a été cédé à la Société congolaise de transport fluvial. Les travailleurs de l'ex-ATC continuent de revendiquer leurs droits légaux.

Fiacre Kombo

« Tous les bateaux ont été détruits depuis la guerre civile de 1997. Il faut que le gouvernement et les partenaires débloquent suffisamment d'argent pour acheter de nouveaux engins »

AFRIQUE

L'absence d'emploi des jeunes, une bombe contre la stabilité politique

Faciliter l'accès des moins de 25 ans au marché du travail n'est pas seulement une affaire de croissance économique. Les printemps arabes, les guerres civiles en Afrique de l'ouest et l'expansion des groupes terroristes en témoignent.

Si les dirigeants africains ne s'attendent pas à créer des emplois pour les jeunes, ils risquent de devenir les initiateurs d'une contre-performance inédite. Faire tourner l'économie en donnant du travail aux plus jeunes reste un moyen de lutter contre l'instabilité politique, par ailleurs nourrie par les problèmes de gouvernance, la pauvreté ou la corruption. Le chômage n'est pas une exception africaine, mais il constitue une urgence, parce qu'avec environ 1,3 milliard d'habitants, dont la moitié de moins de 25 ans, l'Afrique est le continent qui compte le plus de jeunes. Vivier de main d'œuvre, «25,6 millions de jeunes travailleurs âgés entre 15 et 29 ans entreront sur le marché du travail et auront besoin de trouver un emploi» d'ici à 2030, indique l'Organisation internationale du travail(OIT).

Une hausse de la main-d'œuvre des jeunes qui sera «presque entièrement» le fait de l'Afrique. La population en âge de travailler sur le continent africain devrait atteindre près d'un milliard à l'horizon 2030. Pour faire face à cette croissance, «l'Afrique doit créer chaque année environ douze millions de nouveaux emplois pour contenir l'augmentation du chômage», selon

la Banque africaine de développement (BAD). En moyenne, onze millions de jeunes entrent chaque année sur le marché du travail en Afrique qui ne dispose pour eux que de trois millions d'emplois, soit un écart d'environ huit millions, poursuit la BAD. Le résultat est que «les jeunes représentent 37% de la population active, mais constituent environ 60% des personnes au chômage». L'Union africaine a lancé un programme baptisé «Un million by 2021 initiative», «une preuve de (son) engagement en faveur des jeunes», précise

Dans cette partie du continent, le marché du travail est caractérisé par l'importance du secteur informel, où les rémunérations sont faibles et la protection sociale inexistante. «En plus d'autres réalités sociales, les jeunes, vulnérables, sont devenus des recrues faciles pour les organisations criminelles, les milices rebelles, les gangs politiques et les réseaux extrémistes», explique un chercheur de l'Institute for security studies basé à Pretoria, en Afrique du Sud. Dans leur quête d'accéder au cœur de l'État où se trouvent

contribuer à l'instabilité politique, à la violence collective, aux crimes et aux conflits», explique-t-il. D'autant que «l'effondrement de l'Etat de droit et le chaos associé aux conflits offrent aux criminels l'occasion de subvenir à leurs besoins en se livrant au pillage, au vol et même à l'exploitation excessive des ressources naturelles en collusion avec des réseaux criminels transnationaux».

On se souvient des guerres civiles des années 1990 en Sierra Leone, au Liberia et en Côte d'Ivoire, où les chefs de guerre ont transformé les jeunes chômeurs en soldats. Le Printemps arabe en Afrique du nord a montré que là où les jeunes sont, politiquement exclus et économiquement marginalisés, leur inclination à la révolte ne peut être contenue par aucune mesure coercitive de l'Etat. C'est le cas de l'Algérie. En dépit de la manne pétrolière, le taux de chômage des jeunes est l'un des plus élevés du continent (28,7% en 2017), selon le Fonds monétaire international. Le taux de chômage dans cette partie du continent est relativement plus important qu'en Afrique subsaharienne. Notamment à cause de celui des moins de 25 ans. Dans le nord, ce taux de-

vrait dépasser les 30% en 2019, selon l'OIT. Soit 3,5 fois celui des plus de 25 ans. Le chômage des jeunes est «un drapeau rouge pour l'instabilité politique en Afrique», surtout lorsque sont au rendez-vous, la mobilisation populaire via l'endoctrinement religieux, la radicalisation, la polarisation politique ou la manipulation ethnique, la déstabilisation et l'instabilité politique. Des exemples sont nombreux : la secte Mungiki, au Kenya, les militants islamistes Shebab dans la Corne de l'Afrique, Boko Haram au Nigeria, le Mujao et Ansardine, dans le nord du Mali. Un tweet récent de la BAD indiquait que «40% des jeunes Africains qui rejoignent des groupes extrémistes mentionnent l'absence de travail pour expliquer leur enrôlement. L'investissement dans l'emploi des jeunes est donc à la fois une urgence et une priorité collective pour freiner la migration et la radicalisation. Un rapport d'avril dernier de la Fondation Mo Ibrahim, début avril, intitulé «Jeunesse en Afrique : emploi ou migration», rappelle que «80% des migrations sont motivées par la recherche d'un emploi ou de meilleures perspectives économiques».

Des exemples sont nombreux : la secte Mungiki, au Kenya, les militants islamistes Shebab dans la Corne de l'Afrique, Boko Haram au Nigeria, le Mujao et Ansardine, dans le nord du Mali. Un tweet récent de la BAD indiquait que «40% des jeunes Africains qui rejoignent des groupes extrémistes mentionnent l'absence de travail pour expliquer leur enrôlement. L'investissement dans l'emploi des jeunes est donc à la fois une urgence et une priorité collective pour freiner la migration et la radicalisation. Un rapport d'avril dernier de la Fondation Mo Ibrahim, début avril, intitulé «Jeunesse en Afrique : emploi ou migration», rappelle que «80% des migrations sont motivées par la recherche d'un emploi ou de meilleures perspectives économiques».

Noël Ndong

«Plus de onze millions de jeunes sans travail en Afrique subsaharienne et (des) 69% des jeunes qui s'identifient comme 'travailleurs pauvres'»

un communiqué.

L'objectif du projet, c'est d'offrir des opportunités à «des millions de jeunes Africains d'ici 2021», notamment en matière d'emploi, d'entrepreneuriat et d'éducation. Deux ans pour éclaircir, par exemple, l'horizon des «plus de onze millions de jeunes sans travail en Afrique subsaharienne et (des) 69% des jeunes qui s'identifient comme 'travailleurs pauvres'», selon les chiffres.

les ressources, le pouvoir et les privilèges, de nombreux jeunes rejoignent des réseaux au service «d'élites politiques et de poids lourds économiques». Ils deviennent ainsi «des soldats d'infanterie pour des activistes locaux qui les manipulent pour saper les processus politiques», note-t-il. Pour ces «désespérés qui n'ont rien à perdre, le coût du recrutement dans des conflits est faible, ce qui accroît leur pension à

COOPÉRATION MILITAIRE

La Chine mise sur la formation des élites congolaises

L'information a été donnée, le 8 mai à Brazzaville, par le général de division chinois, Zhang Yingli, à l'issue d'un entretien avec le ministre de la Défense nationale, Charles Richard Mondjo.



L'entretien entre les deux parties

« On a discuté ensemble pour voir comment on peut à l'avenir redynamiser la coopération entre les deux armées, selon une vision commune entre les présidents Denis Sassou N'Gouesso et Xi Jinping », a confié le chef de la délégation chinoise.

Le général Zhang Yingli a indiqué que sa délégation a été impressionnée par certains sites visités tels l'académie militaire Marien-Ngouabi, estimant que celle-ci représente bien le fruit de la coopération entre les deux pays, scellée de-

puis plus de cinquante ans. Le volet technique et opérationnel figure également parmi les domaines prioritaires de la stratégie de partenariat entre la Chine et le Congo. « Notre coopération doit garder toujours le même niveau ; l'orientation sera toujours la même. Cette synergie peut aussi s'obtenir au niveau de la formation des élites. Elle pourra constituer une base solide pour l'avenir et surtout dans le cadre de la modernisation des Forces armées congolaises », a confié le général chinois.

Guillaume Ondzé

CAMEROUN

Le Conseil de sécurité de l'ONU va examiner la situation humanitaire

À l'initiative des Etats-Unis, les membres de l'organe exécutif des Nations unies tiendront le 13 mai leur première réunion sur le pays, secoué depuis 2017 par un conflit armé entre les séparatistes anglophones et les autorités centrales.

La rencontre permettra au Conseil de sécurité d'examiner au plus près la crise camerounaise qui présente de nombreuses violations des droits de l'homme. Aucun compte rendu ne sera publié au terme de cette réunion ni même un communiqué. En réalité, elle se tiendra de façon informelle où aucune décision ne sera rendue publique.

Le Conseil de sécurité pourrait inspirer des décisions contre les acteurs à l'origine de cette crise. Cette occasion, a espéré la mission américaine à l'ONU, donnera un souffle nouveau dans l'idée de proposer une solution durable à celle-ci.

Le conflit camerounais, rappelons, résulte des contestations des séparatistes anglophones qui militent pour la création d'un État indépendant dans les régions du nord-ouest et du sud-ouest : Ambozomie. Fin 2017, après un an de protestation, ils ont pris les armes contre Yaoundé.

En vingt mois, ces régions sont devenues le théâtre d'un conflit qui est en train de prendre des tournures très inquiétantes. Ainsi, selon l'ONU, il a déjà fait mille huit cent cinquante morts et plus de cinq cent trente mille déplacés. La résolution de cette crise devient un impératif pour mettre fin aux différentes exactions commises dans cette zone du pays où les cas d'enlèvements et d'assassinats sont déjà enregistrés.

Larsain Polmer Nkenda Zasset (stagiaire)

CONTRÔLE COMMERCIAL

Des agents commis à la tâche invités à être loyaux

Le directeur général de la Concurrence et de la répression des fraudes commerciales, Philippe Nsonde-Mondzie, a lancé, le 8 mai à Brazzaville, un contrôle qui vise notamment à évaluer l'application de la note de service relative à l'interdiction d'importer et de commercialiser les produits dont les notices sont libellées en langues étrangères.

« Aux contrôleurs en mission, rappelez-vous que vous avez un serment de loyauté envers la République. Votre première mission est de protéger le consommateur et de veiller à la loyauté des transactions commerciales. Vous allez contrôler dans les lieux de vente et de stockage pour vous rassurer du respect de la réglementation », a déclaré le directeur général de la Concurrence et de la répression des fraudes commerciales.

Cette opération se déroulera sur l'ensemble du territoire national jusqu'en début de juin. Elle a également pour but de vérifier la conformité au respect de la réglementation commerciale en général. C'est ainsi qu'un accent particulier sera mis sur les dates de péremption des produits alimentaires, cosmétiques, pharmaceutiques, d'hygiène et d'entretien, le libellé des notices, la publicité des prix, le respect des prix pour les produits soumis aux régimes spécifiques de fixation des prix tels que les produits pharmaceutiques. « Pour que la population s'approprie cette action menée pour son bien, nous ferons passer des spots publicitaires dans les médias locaux », a indiqué le directeur de la Concurrence et de la répression des fraudes commerciales.

Concernant les importateurs et commerçants ayant encore des stocks des produits libellés en langues étrangères dans leurs magasins, Philippe Nsonde-Mondzie a souligné que le délai de grâce était largement dépassé. « Il n'y aura pas de compromis. Pour des stocks ayant déjà fait l'objet du report, on regardera au cas par cas », a-t-il précisé.

Il y a plus d'une année, en effet, que le ministre du Commerce avait rappelé aux commerçants l'interdiction d'importer et de commercialiser les produits dont les notices sont libellées en langues étrangères, avec une mise en conformité de six mois. Malheureusement, une recrudescence exagérée de ces produits dans les rayons des différents espaces commerciaux est toujours constatée.

Notons que la durée de la mission pourra être renouvelée en fonction de l'évaluation qui sera faite au bout de la première phase.

Lopelle Mboussa Gassia

RESSOURCES NATURELLES

Le Congo gère ses forêts et tourbières conformément aux lois et règlements

Répondant aux attaques répétées des ONG Environnemental investigation agency (EIA) et Greenpeace Afrique, relatives à la prétendue mauvaise gestion par le pays de ses forêts et tourbières, le gouvernement a publié, le 8 mai à Brazzaville, une déclaration dans laquelle il précise que les ressources naturelles congolaises sont gérées conformément aux lois et règlements en la matière.

Pour ce qui est de la première ONG, elle affirme avoir mené, entre 2013 et 2016, une enquête sur l'exploitation forestière au Congo et au Gabon. A l'issue de celle-ci, elle a publié un document sur le titre « Commerce toxique : la criminalité forestière au Gabon et au Congo qui contamine le marché des Etats-Unis ».

Le gouvernement tient à rappeler qu'aucune société forestière ne peut exercer au Congo de manière illégale. En effet, explique l'exécutif, l'exploitation des ressources de la forêt n'est autorisée qu'au terme d'une procédure d'appel d'offres conforme à la loi n° 16-2000 du 20 novembre 2000 portant Code forestier.

La législation congolaise, argumente le gouvernement, oblige les exploitants à transformer sur place 85% de la production, le reliquat de 15% étant destiné à l'exportation. En outre, le gouvernement affirme que le bois, objet d'exploitation au Congo ou exporté à travers le monde, n'est pas d'origine illégale.

« Dans sa volonté de bonne gouvernance de ses ressources, le

Congo a d'ores et déjà pris en compte les prescriptions de légalité et de traçabilité négociées en partenariat avec l'Union européenne, processus auquel il a adhéré de manière volontaire », précise la déclaration.

Par ailleurs, poursuit le texte, en exigeant de manière communa-

« Dans sa volonté de bonne gouvernance de ses ressources, le Congo a d'ores et déjà pris en compte les prescriptions de légalité et de traçabilité négociées en partenariat avec l'Union européenne, processus auquel il a adhéré de manière volontaire »

taire des mesures de répression à l'encontre de la société forestière visée, l'ONG EIA affiche la volonté de ses commanditaires de se substituer aux autorités légalement constituées du Congo dans

la gestion des bois tropicaux, ressources pourtant stratégiques pour le développement durable et la diversification économique du pays.

En ce qui concerne l'ONG Greenpeace Afrique, elle exige au gouvernement « l'annulation de toutes les activités industrielles en cours et à venir affectant les tourbières de la cuvette centrale ».

Cette ONG, note la déclaration, veut faire faussement croire à l'opinion nationale et internationale que l'octroi par les autorités compétentes d'un permis de recherches d'hydrocarbures sur une portion géographique dûment délimitée pourrait mettre en danger les tourbières qui couvrent une superficie totale de 145 000 Km².

Le gouvernement rappelle que contrairement aux accusations mensongères de certaines ONG extrémistes, le Congo gère ses ressources naturelles de manière responsable. « Notre pays a entrepris des efforts importants en matière d'aménagement forestier et de certification forestière. Il fait incontestablement partie des pionniers en matière de gestion durable des forêts ainsi que de protection de la biodiversité », a conclu la déclaration.

La Rédaction

VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE










L'art dans sa Généralité,
de la Tradition
à la Modernité

Situé sur **84 Boulevard Denis Sassou Nguesso**
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des **Dépêches de Brazzaville**

SANTÉ PUBLIQUE

La société civile plaide pour l'augmentation des ressources financières

Des organisations non gouvernementales (ONG), en partenariat avec le Comité de coordination nationale (CCN) du paludisme, du VIH/sida et de la tuberculose ont sollicité, le 7 mai à Brazzaville, plus de financements afin de continuer à lutter contre ces trois pathologies.

La plaidoirie des deux parties figure parmi les recommandations prises à l'issue de l'atelier de renforcement de partenariat entre le CCN et les ONG afin d'assurer leur meilleure appropriation des subventions du Fonds mondial de lutte contre le paludisme, le VIH/ sida et la tuberculose.

Les objectifs ont été le renforcement du partenariat entre le CCN et la société civile; la clarification des attentes du CCN vis-à-vis d'elle, dans le processus de prise de décision et dans le plaidoyer à l'attention des partenaires et du gouvernement; l'organisation de la société civile sur les financements du Fonds mondial; l'identification des actions à mener pour une meilleure implication de la société dans les activités financées par le Fonds mondial au Congo.

En effet, le CCN, financé par le Fonds mondial, est un cadre national de partenariat et de concertation dont l'objet est de coordonner l'élaboration des propositions à soumettre à ce fonds et d'en suivre la mise en œuvre.

L'atelier a été dirigé par le pré-



Les membres du CCN et de la société civile en atelier/Adiac

sident du comité, Benjamin Atipo, qui a expliqué l'implication des organisations de la société civile dans toutes les actions du Fonds mondial, créé en 2002, pour plaider l'augmentation des ressources allouées à la lutte contre le VIH et le sida.

A travers des communications faites à cette occasion, notamment sur des thèmes tels « le Fonds mondial : buts, objectifs, partenariats et contributions »; « Le CCN : statut, organisation, composition, attributions,

ressources, partenariat » ainsi que « *Le rôle de la société civile dans l'élaboration et la mise en œuvre des projets Fonds mondial au Congo* », les participants ont pu être éduqués sur les missions du CCN et l'implication de la société civile.

Des discussions avec le consultant international expertise France, Mohamed Oubnichou, et la coordonnatrice des opérations Croix-Rouge française, Luciana Ceretti, ont été un plus pour les participants à l'atelier.

Mohamed Oubnichou les a invités à faire également les plaidoiries pour la maladie du paludisme qui occasionne plusieurs décès en Afrique en vue de son éradication.

Luciana Ceretti a, pour sa part, assuré que la Croix-Rouge française n'est qu'un simple gestionnaire des fonds de ce projet et n'a pas la mission d'imposer sa loi au CCN. « *Le système sanitaire congolais est affaibli et nous devons travailler avec ce système auquel l'on ne donne*

pas assez des fonds pour lutter contre ces maladies. C'est un travail conjoint pour améliorer la gestion de cette subvention afin qu'à partir de 2021, le Congo bénéficie des subventions conséquentes », a-t-elle dit.

Des recommandations

A l'issue de cet atelier, plusieurs recommandations ont été formulées, notamment sur l'aide aux associations afin qu'elles s'imprègnent des mécanismes du Fonds mondial et de la vie associative qui se traduira par l'organisation des ateliers de formation. Il a été également recommandé, entre autres, l'évaluation de l'implication des organisations de la société civile dans le fonctionnement du CCN et dans la mise en œuvre et la gestion des subventions; le renforcement de la collaboration avec toutes les associations qui mettent en œuvre les activités de lutte contre ces trois maladies ainsi que le renforcement des capacités institutionnelles et techniques de la société civile dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation de projets et bien d'autres.

Lydie Gisèle Oko

ARTISANAT

Des pistes pour amener les jeunes du domaine à connaître leurs droits

Un atelier de sensibilisation et de formation a été organisé, récemment à Pointe-Noire, par le consortium de l'Association des jeunes pour l'innovation et le développement et l'Association pour l'assistance et le développement de la jeune fille mère, à l'endroit des représentants des organisations de la société civile impliqués dans le projet **Accompagnement des jeunes déscolarisés exerçant dans le secteur de l'artisanat pour la protection et la défense de leurs droits économiques, sociaux et culturels.**

Pendant neuf mois, les représentants de la société civile et les autres acteurs concernés par le projet vont animer des sessions de formation et d'information visant l'éveil de la conscience et l'autonomisa-

tion des jeunes artisans appelés à connaître leurs droits pour en faire bon usage, le cas échéant.

En effet, le projet financé par l'Agence française de développement et l'Union euro-

péenne a pour objectifs de contribuer à l'amélioration des capacités des jeunes filles et garçons défavorisés âgés de 18 à 25 ans (détenteurs des droits), exerçant dans l'artisanat, pour s'approprier et

défendre leurs droits économiques, sociaux et culturels et des autorités locales (débiteurs d'obligations) pour s'acquitter de leurs devoirs. De nombreux jeunes filles et garçons sont concernés par la sensibilisation qui sera faite par les organisations de la société civile (OSC) avec les FAP (Fonds d'appui aux projets) du PCPA (Programme concerté pluri acteurs) Congo exerçant dans l'artisanat à Pointe-Noire. Il vise aussi la persuasion des autorités politico administratives, judiciaires et traditionnelles (débiteurs d'obligations) à s'engager dans l'exécution et l'application des textes relatifs aux droits économiques, sociaux et culturels de jeunes artisans. Ces droits sont, entre autres, celui d'un travail décent, de la sécurité sociale, de la formation, d'une fiscalité transparente et juste.

Pendant la durée du projet,

les différents animateurs s'appuieront dans leur travail sur les instruments nationaux et internationaux tels la Constitution congolaise de 2015, la loi 07-2010 du 22 juin 2010 portant organisation de l'artisanat, la loi 09-2000 portant protection de la jeunesse, le code de sécurité sociale, le code général des impôts, la loi des finances 2019, la Déclaration universelle des droits de l'homme, la convention africaine des droits de l'homme et des peuples, a dit Roger Matoko, membre du consortium.

À l'issue du projet, des actions de plaidoyer seront menées à l'endroit des autorités politico administratives, judiciaires et traditionnelles (débiteurs d'obligation) afin qu'elles s'engagent dans l'exécution et l'application des textes relatifs aux droits économiques, sociaux et culturels des jeunes artisans.

Hervé Brice Mampouya



La photo de famille à la fin de l'atelier/Adiac

CONCOURS PROFESSIONNELS

Neuf cent soixante-dix fonctionnaires passent les épreuves

Le coup d'envoi a été donné, le 9 mai à Brazzaville, par le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi, Antoine Thomas Nicéphore Fylla de Saint Eudes.



Le ministre de l'Enseignement technique lançant les épreuves

Les candidats aux concours d'entrée à l'École normale des instituteurs, à l'École nationale moyenne d'administration et à l'École paramédicale passent les épreuves du 9 au 10 mai. « Ces concours professionnels sont réservés aux fonctionnaires. Il y a neuf cent soixante-dix candidats au total dont sept cent quatre-vingt-deux à Brazzaville », a précisé le directeur des examens et concours techniques et professionnels, Joseph Moukila. Le ministre de l'Enseignement technique et professionnel, de la formation qualifiante et de l'emploi a salué l'enthousiasme des fonctionnaires ayant résolu de repartir pour l'école du savoir en vue de se perfectionner. « Le gouvernement tient aux ressources humaines de qualité », a-t-il fait savoir. Antoine Thomas Nicéphore Fylla de Saint Eudes a exprimé le souhait de voir les candidats réaliser de bons résultats sans recourir à la tricherie.

L'une des candidates à l'option préscolaire, Patricia Alakoua, a indiqué d'un air confiant que les épreuves sont abordables. « Je me suis bien préparée et les sujets sont vraiment à notre portée », a-t-elle déclaré.

Rominique Makaya

LIKOUALA

Quatre cent cinquante enfants autochtones vont bénéficier des pièces d'état civil

L'opération va être rendue possible grâce au projet de formation et de sensibilisation à la connaissance et l'importance des procédures d'obtention d'actes de naissance, exécuté par l'Association pour la vulgarisation du droit au cœur de la société (AVDCS).



Les enfants autochtones rassemblés lors du lancement officiel du projet

Les membres de l'AVDCS ont effectué plusieurs descentes dans différentes localités de la Likouala pour s'imprégner des conditions de vie des autochtones, dans le but d'apporter des solutions aux problèmes qui se posent à eux. Le manque d'actes de naissance des enfants autochtones a retenu l'attention des acteurs de l'association. Ils ont donc résolu d'identifier ces enfants qui courent le risque d'être apatrides. Sans pièces d'état civil, ils ne peuvent pas, d'ailleurs, être scolarisés.

Dans les localités de Dongou, Makao, Enyellé et bien d'autres, les autorités locales se sont mobilisées pour accompagner l'AVDCS dans cette opération. « Nous avons utilisé plusieurs tech-

niques consistant à demander à la maman ou aux riverains de nous relater les faits marquants ou les noms des autorités de l'époque de la naissance de l'enfant. Les chefs de village ont également apporté leur témoignage afin de confirmer la date de naissance des enfants », a indiqué le président d'AVDCS, André Mpemba Bouetoumoussa.

Le projet exécuté par l'AVDCS est piloté par l'Observatoire congolais des droits de l'homme, en partenariat avec Agir ensemble pour le droit de l'homme. Le financement vient de l'Instrument européen pour la démocratie et les droits de l'homme de l'Union européenne. Afin de faciliter leur travail sur le terrain, le minis-

tère de la Justice, des droits humains et de la promotion des peuples autochtones a réuni les conditions pour que cette structure obtienne gratuitement des réquisitions et déclarations de naissance en faveur de cette couche de la population.

L'AVDCS, précisons-le, vise le développement social en contribuant à l'éveil des consciences et à la vulgarisation des droits, des lois ainsi que des textes relatifs à la protection et la promotion des peuples autochtones. Elle défend également le droit des femmes, des enfants, des réfugiés, y compris le respect, la protection de l'écosystème forestier ainsi que la lutte contre le VIH/sida.

R.M.

DROITS DE L'HOMME

L'OCDH déplore des violations au plan national

L'association a présenté, le 9 mai à Brazzaville, son rapport annuel sur l'état des droits de l'homme au Congo dans lequel elle donne un aperçu de la situation durant la période allant de 2017 à 2019.

Dans son rapport, l'Observatoire congolais des droits de l'homme (OCDH) souligne qu'en dépit de quelques avancées, les violations des droits humains demeurent graves et la tendance se renforce, indiquant qu'elles n'ont pas connu le recul espéré. Le document poursuit qu'il faudra du temps pour établir une culture de respect des droits humains au Congo et mettre en place des institutions fortes.

Face à ces progrès trop lents, les Congolais ressentent, selon l'OCDH, un fort sentiment de déception et d'injustice. Un sentiment accentué par la culture de l'impunité qui s'est instaurée dans un Etat complètement défaillant, note le rapport. D'après cette association, l'absence d'une politique élaborée et de vision positive des droits humains rend ardue la lutte contre les atrocités au Congo, indexant le secteur judiciaire qui reste une question problématique.

Le système judiciaire, soutient



Le directeur national de l'OCDH/Adiac

n'est pas parvenu à atteindre un niveau d'indépendance lui permettant d'être le garant des droits de l'homme, les magistrats faisant état de

fréquentes ingérences dans leurs décisions. Néanmoins, entre 2017 et 2018, l'OCDH a salué quatre décisions judiciaires, relevant

qu'avec un peu de volonté, de possibilité et de courage d'esquiver l'influence politique, la justice congolaise peut constituer un véritable rempart pour les victimes de violations des droits humains.

A propos des conditions de détention dans les prisons congolaises, elles sont effroyables, souligne le rapport, citant notamment la surpopulation, la malnutrition, l'insalubrité, la maltraitance physique et psychologique, la détention abusive. En dépit de certaines mesures prises par le ministère de la Justice et des droits humains pour désengorger certaines prisons, à l'instar de celle de Ouesso, dans le département de la Sangha, l'OCDH pense que les problèmes demeurent entiers.

Sur les atteintes à l'intégrité physique des personnes, l'organisation dit avoir enregistré quatre cent quarante et un cas: la détention arbitraire représente 46%, soit deux cent un cas, et les arrestations arbi-

traires 35%, soit cent cinquante cinq cas. La torture et autres traitements dégradants représentent 14%, soit soixante cas dont certains ont conduit à la mort. Les autres types de violations des droits de l'homme, tels que le viol et autres, représentent 5%, soit vingt-cinq cas. Quant à la liberté d'expression, d'information et de manifestation, le rapport indique que l'espace d'exercice des droits civiques se rétrécit inexorablement. Le prétexte d'ordre public est invoqué de manière abusive. Les agents de l'ordre n'hésitent pas à recourir de manière disproportionnée à la force.

Le document déplore aussi les injustices sociales, estimant que les efforts fournis par les pouvoirs publics ne sont toujours pas à la hauteur des attentes du plus grand nombre. Enfin, sur la corruption, le phénomène est devenu endémique mais aussi une des sources des inégalités sociales.

Jean Jacques Koubemba

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

Première défaite de la saison pour l'AS Otoho

Le leader de la compétition ne terminera plus la saison invaincue. Il a été battu 2-3, le 8 mai au stade Alphonse-Massamba-Débat, par Tongo football club, en match comptant pour la 21^e journée.

L'AS Otoho (cinquante-points points), était bien partie pour fêter son titre de championne du Congo, le dimanche prochain, en cas de victoire à Owando face au FC Kondzo. Malheureusement, ce n'est plus le cas. Tongo football club (TFC) a frappé un sacré coup, en lui privant d'une victoire qui lui tendait déjà les bras. Les visiteurs avaient, d'ailleurs, bien entamé la rencontre.

Dès la 4^e mn, Jaures Gombé ouvrait le score. Les joueurs de TFC ont fait preuve d'une bonne réaction en égalisant à la 6^e mn par Carl Pougui mais concèdent dans la foulée de cette égalisation un second but de l'AS Otoho, à la 7^e mn, par l'intermédiaire de Conté Mandala. Juste avant la pause, Riguel Mouanga conclut en but une belle action offensive de son équipe, à la 38^e mn. Il va

même réaliser un doublé à la 53^e, obligeant les joueurs de l'AS Otoho à poser, pour la première fois, leurs deux genoux à terre.

L'AS Otoho est privée de victoires depuis la 20^e journée

pour assurer son titre. Au cours de la journée précédente, en effet, elle avait concédé un match nul d'un but partout, à Pointe-Noire, face à La Mancha, la lanterne rouge du champion-

nat. En l'espace de deux journées, l'écart entre l'AS Otoho et l'Etoile du Congo, sa dauphine, a été réduit à dix points.

Les Stelliens ont enchaîné, le même jour, en dominant V

Club Mokanda sur un score de 2-0. Yann Moukombo a ouvert le score à la 20^e mn puis Mignon Etou Mbon a mis les vert et jaune à l'abri à la 82^e, sur une belle enroulée. Avec quarante-deux points, l'Etoile du Congo est assurée de finir la 21^e journée à la deuxième place, quoi qu'il arrive lors de la rencontre Diablies noirs-Cara. La Jeunesse sportive de Talangaï n'a pas aussi fait une bonne affaire face à l'Interclub, accrochée 1-1 et reste à trente-quatre points, très loin de l'Etoile du Congo.

Au bas du classement, Patronage Sainte-Anne (vingt-deux points) est sur une bonne dynamique. Les bleu et blanc sont allés battre l'AS Cheminots à Pointe-Noire (2-1) pendant que La Mancha et Nico-Nicoyé se neutralisaient (1-1).

James Golden Eloué



Une séquence du match Tongo FC et AS Otoho/Adiac

LIGUE DES CHAMPIONS

Lucas renverse l'Ajax et envoie les Spurs en finale

Encore un incroyable retournement en Ligue des champions : Tottenham, grâce à un triplé de Lucas au terme du temps additionnel, a renversé in extremis l'Ajax Amsterdam (3-2) en demi-finale retour mercredi pour se qualifier pour la première finale de son histoire.

Ce n'était pas Anfield, mais presque. Dans une « Johan Cruyff Arena » en fusion, qui a longtemps cru à la qualification des siens après les buts précoces de Matthijs de Ligt (5^e) et Hakim Ziyech (35^e), Tottenham, déjà battu 1-0 à l'aller, a réussi l'impensable en moins d'une période grâce à un triplé du Brésilien Lucas Moura (55^e, 59^e, 90+6). Vingt-quatre heures seulement après le renversement fou de Liverpool contre l'ultrafavori barcelonais dans l'autre demi-finale (4-0, 0-3 à l'aller)!

Les supporters amstellodamois ont eu beau applaudir leurs protégés pour leur magnifique parcours, la déception des hommes d'Erik ten Hag a été aussi immense que la joie libératrice des équipiers d'Hugo

Lloris quand Lucas a inscrit un but venu d'ailleurs sur la toute dernière action du match.

«C'est impossible d'expliquer ce moment. C'est des moments que tous les joueurs cherchent. Depuis que je suis petit, j'ai le rêve de jouer la Ligue des champions, de la gagner et maintenant j'ai l'opportunité de jouer la finale», s'est ébahi l'ancien attaquant du Paris SG au micro de RMC Sport.

«C'est un super-héros», a renchéri son entraîneur Mauricio Pochettino, qui a terminé la rencontre en larmes, visage collé à la pelouse. Les émotions se succèdent pour le coach argentin: en quart de finale contre Manchester City, il avait déjà cru à l'élimination, à la der-

nière seconde du match retour. Avant de voir le but du Citizen Raheem Sterling annulé pour hors-jeu après utilisation de l'assistance vidéo...

L'Ajax y était presque

Deux ans après sa finale perdue en Ligue Europa, l'Ajax n'aura pas finalement de nouvelle occasion de remporter un 7^e titre européen, son 5^e en Ligue des champions. A l'encontre de tous les pronostics, la finale Tottenham - Liverpool, programmée le 1^{er} juin à Madrid, sera un choc 100% Premier League, le second de l'histoire après celui remporté par Manchester United contre Chelsea en 2008... Peu importe le résultat final, l'incroyable odyssée du petit poucet néerlandais, qui a choisi de porter le nom d'un autre héros grec qu'Ulysse malgré un goût prononcé pour l'aventure et le sens du panache, a déjà marqué les esprits de la planète foot.

Mais la génération Matthijs de Ligt, à défaut de faire aussi bien que la génération Patrick Kluijvert lauréate en 1995, devra se contenter maintenant d'un autre objectif : réaliser le doublé Coupe - Championnat, avec deux matches encore à jouer pour devancer sur le fil le PSV Eindhoven, son ennemi juré.

Tout avait pourtant débuté comme dans un rêve... Dans la foulée d'une frappe vicieuse de Dusan Tadic détournée en corner par Hugo Lloris, De Ligt s'est envolé plus haut que tout le monde pour ouvrir le score de la tête (5^e, 1-0). La réponse de Tottenham a été immédiate! Son, suspendu



Lucas, héros des Spurs, a marqué un triplé contre l'Ajax et envoyé Tottenham en finale de la Ligue des champions (Adrian DENNIS/AFP)

à l'aller, a failli égaliser d'un centre-tir qui a complètement piégé Onana, finalement sauvé par son poteau (6^e)...

En souffrance, le collectif ajacide a repris les choses en main, grâce à certaines séquences de jeu époustouflantes sur le plan technique. Tadic a temporisé pour servir parfaitement Ziyech, qui a placé une frappe chirurgicale dans le petit filet de Lloris pour faire le break (35^e, 2-0).

Lucas, paria au PSG, héros à Tottenham

De quoi déjà plier l'affaire? En Ligue des champions, nul n'est jamais à l'abri! Au retour des vestiaires, Tottenham, inspiré par l'incroyable «remontada» de Liverpool contre Barcelone la veille, n'a pas abdicqué.

Sur un caviar d'Eriksen, Alli était en position idéale pour réduire la marque mais il est tombé sur un grand Onana (54^e)! Sur l'action suivante, l'attaquant anglais a toutefois de

nouveau semé la panique dans la défense adverse, permettant à Lucas de tromper le portier camerounais (55^e, 2-1).

Le début de cinq minutes de folie. Complètement revigorés, les Spurs ont maintenu la pression pour pousser à la faute leur adversaire. Et sur un cafouillage dans la surface ajacide, le lutin brésilien s'est offert le doublé de l'espérance (59^e, 2-2).

Assommé, l'Ajax est reparti de l'avant mais Lloris, auteur d'une claquette incroyable (60^e) et Ziyech, incapable de cadrer (63^e), puis malchanceux avec le poteau (78^e), ont laissé le suspense durer.

Dans une fin de match irrespirable, les vagues successives des Spurs ont failli engloutir les Amstellodamois. Le navire Ajax pensait avoir tenu bon. Mais Lucas, encore lui, a finalement mis fin à cette odyssée d'une impensable frappe croisée du gauche (90^e+6)... Comme si c'était écrit.

Camille Delourme avec AFP

Djoseon philosophe
The winner, O vencedor, el caliente
& SUPER NKOLO MBOKA

EN SPECTACLE
SHOW
ACOUSTIQUE
TOUS LES SAMEDIS
AU N°26 BIS RUE RAHUELLE KONO-POINT POTI-POTI

A PARTIR DE 16H00 | AU RESTO BAR MASSALA



VOUS L'AVIEZ DEMANDÉ !
Désormais le méga hors forfait
est à 10F.



LE RESEAU DES SMARTPHONES

FÊTE DE LA MUSIQUE

Les candidatures sont ouvertes

A l'occasion de l'événement qui sera célébré le 21 juin, l'Institut français du Congo (IFC) a lancé une invite aux artistes congolais à s'inscrire en vue de participer à ce grand moment de commémoration à Brazzaville.



Créée en 1982 par l'ancien ministre français de la Culture, Jacques Lang, la fête de la musique est devenue au fil du temps l'un des rendez-vous incontournables de la culture et de l'art au Congo. Comme à l'accoutumée, l'IFC organise cet événement et donne l'occasion aux artistes et groupes de tous les horizons musicaux de se produire sur scène.

Pour cette année, l'espace culturel invite les jeunes talents débutants et les artistes musiciens confirmés à déposer leurs candidatures afin de participer à l'événement. Le dossier à fournir devra être constitué de plusieurs morceaux enregistrés de l'artiste ainsi que de ses coordonnées personnelles à faire parvenir au bureau de la communication de l'IFC de Brazzaville, avant le 3 juin.

Après sélection, les artistes retenus livreront au public des prestations de qualité sur des rythmes tels que la rumba, la salsa, le jazz, le hip-hop, le RnB, le folk, les percussions, etc. Notons que pour l'édition de l'année dernière, quatre-cent quatre-vingt-seize artistes avaient été sélectionnés. Au total, il y avait quatre scènes et soixante-seize groupes tradi-modernes, orchestres et individualités qui avaient livré des concerts à l'IFC.

Merveille Atipo (stagiaire)

Koffi Olomide de retour à Paris

Invitée du journal Afrique de TV5 Monde de Dominique Tchimbakala, la star congolaise a livré ses premières impressions après une longue absence en Europe datée de 2011.



Koffi Olomide sur le plateau de TV5 Monde avec Dominique Tchimbakala/ crédit photo TV5 Monde

Les téléspectateurs ont eu le plaisir de suivre en exclusivité, huit ans après, les cordes vocales de Koffi Olomide, se prêtant sur le petit écran au jeu des questions/réponses de la présentatrice de TV5 Monde.

Bien que visiblement satisfait d'être là, la star congolaise s'est néanmoins dite meurtrie par le fait de n'avoir pas obtenu l'autorisation d'assister aux obsèques de son père, décédé il y a trois ans. Son premier acte, dès son arrivée, a été d'aller s'incliner sur sa tombe.

Pour remercier son public et ses avocats, Koffi Olomide est venu en France avec son nouvel album dont l'extrait du clip « Elégance » a été visionné sur le plateau. « Je chante l'amour, toujours l'amour en sublimant, cette fois-ci, une fille au

nom de Elégance », une rumba calibrée à la sauce « Koffi » dont la carrière a commencé en 1983, son premier album étant sorti trois ans plus tard.

Le secret d'une carrière qui perdure ? « Faire ce qu'on a à faire pour l'amour des gens, avec loyauté avec le public... Chanter, pour moi, c'est laisser parler mon cœur », a-t-il répondu.

A propos de ses démêlés judiciaires en 2011, l'artiste avait été mis en examen en 2012 « pour viol aggravé sur quatre de ses danseuses », des faits requalifiés par la suite « atteinte à mineures de moins de 15 ans », ayant entraîné une condamnation de deux ans avec sursis. L'artiste a livré sa version des faits quant à cette affaire qui l'a contraint et forcé à se tenir

loin du territoire français, espérant au passage que ses accusatrices donneront un jour la vraie version. A son avis, elles étaient motivées pour l'obtention des papiers relatifs à leur séjour en France.

Sur insistence de la journaliste à propos de ses rapports avec les femmes, images à l'appui, Koffi Olomide s'est dit être respectueux de ces dernières. En revanche, quelque peu dérouter, il considère qu'« aujourd'hui, ce sont les femmes qui ont une position ultra-dominante (...), c'est-à-dire, on ne peut rien faire, on ne peut même pas la sermonner, lui faire des reproches ni même la regarder avec dureté, avec sévérité. Les femmes d'aujourd'hui sont intouchables, impunissables ! ».

Ngoma Marie Alfred

NÉCROLOGIE

Le directeur de l'administration et des ressources humaines a la profonde douleur d'informer les agents de la présidence de la République du décès de M. Guy Arsenal Nombo Lugabain, survenu le 30 avril 2019 à l'hôpital militaire Pierre-Mobengo de Brazzaville. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement. Le directeur de l'administration et des ressources humaines présente ses condoléances les plus attristées à la famille éplorée.

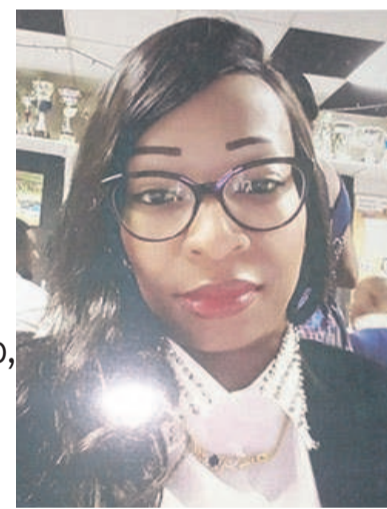


Bob Talantsi Ibaka informe parents, amis et connaissances du décès de Destine Talantsi «Desti», le vendredi 3 mai 2019, en France.

L'inhumation a lieu ce vendredi 10 mai 2019 à Rouen, en France.

Une messe de requiem va être dite en la paroisse Saint-Kisito de Makélékélé, à Brazzaville au Congo, ce même vendredi à 12h00.

Que son âme repose en paix.



Brice Bakouma, agent des Dépêches de Brazzaville, (Eric, Fortuné, Betie, Irda, Angéline, Murphy) Bakouma ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur mère, Joséphine Diassobakana, le 8 mai 2019, à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient à Moukondo, au n°4 de la rue Missakou (réf. rue du gros baobab-Moukondo en allant vers le mur de l'Asecna).

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Camille Aubour Gonkol, Pauline Boukandolè, Paul Lépè M'Beka, Marie Jeanne Sakassiele et Emilie Moundako Eyala (agent des Dépêches de Brazzaville) ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur mère et tante Thèrèse Mokossongo, survenu le 7 avril 2019 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 24 rue Dahomey, à Poto-Poto. Le programme des obsèques sera communiqué ultérieurement.



IN MEMORIAM

10 mai 2009-10 mai 2019, voici dix ans, jour pour jour, que notre père, Ange Youla, est parti pour un voyage sans retour. Il ya des jours où la douleur est très profonde en nous et que ta chaleur et ta gaieté nous manquent.

En ce jour de triste anniversaire, tes enfants, Nely Carole Biantomba, agent des Dépêches de Brazzaville, les enfants Youla et la veuve Nzoumba Dorisse, Kitsandi Dukene, Youla Nzoumba Hilda, Youla Laeticia demandent à tous ceux qui t'ont connu d'avoir une pensée pieuse pour ta mémoire.

Une messe d'action de grâce sera dite en l'église Saint Kisito à 6h00





Po na yo !

Nous favorisons l'intégration du numérique dans nos communautés

- ☑ Plus de **300.000.000 FCFA** investis dans la **construction d'infrastructures numériques**
- ☑ **18 bibliothèques et salles connectées** dans tout le Congo
everywhere you go

mtncongo.net



FLÉCHÉS - N°1411

DONNÉE PAR LE MAÎTRE GRISANTE	ROUGE EN ITALIE SPORT À CHEVAL	ILS Y CROIENT DIFFICULTÉ	PETITE SCÈNE CONGÉ DOMINICAL	ARTICLE ÉTHÉRÉE	POUR APPELER JOUER AVEC LES PIEDS
COMPTE POUR DU BEURRE BROÏA		POMPE À HUILE BIENFAITEUR		PRONOM PERSONNEL	BEC ET ONGLE
RASÉ NOTE			CONVIENNE		
	VILLE DE CASTILLE FRUIT À LA NOIX			ERBIUM AU LABO CHOYER	
APPROUVE PRENEUR DE SON		TEINTA PETIT COM-MERÇANT			
	PLANTE FÉTIDE EXPULSES	CAPRICE ENFANTIN HÉMIONES			DURÉE DE VIE
ÉPINETTE	DÉMONS-TRATIF DÉBOITENT	PASSAI À LA CASSEROLE			
			AFFLUENT DU DANUBE ADVERBE		
PARESSEUX CELUI D'AVANT		TRAVERSÉE PAR L'ORNÉ COTON			MATÉRIAU DE COU-VERTURE
	REDOUTEZ OPÉRÉ				LARVE DE CRUSTACÉ
BOISSON DONNER LA VIE		CIRCULE EN BANLIEUE FRACTION DE SECONDE		CÉRÉALE SOLEIL DIVIN	
				DRAME JAPONAIS	
À LA BASE DU VÊTE-MENT			RAVIGOTE OU TARTARE		

MOTS MÊLÉS

P F E D A N E R E S E R N Y F
I A E U R E I N A C U O B I D
N I C C O V I H H E Z A T A E
F S R H U L I O S I L R A G S
E A M A A L U N R L U B B O T
C N P R A E E O A F T O L R I
T M P I R C H W Z I E C I I N
A A E V S A P M O C G V E L R
G C R A S T I C O T R R R L E
U B A R A B O U G R I M E E K
O E T I C I L L I T P E U Z C
N W I A B U C H E R O N G A O
F A U S S A I R E T S T A R D
P I G E O N A B R U T H N D N
B A B O A B N A U S E E U S E

ASCENSEUR	FECULE	PACHA
ASTICOT	FURTIF	PIGEON
BAOBAB	GORILLE	PISTOLET
BOUCANIER	GUITARE	PRALINE
BUCHERON	HORIZON	RABOUGRI
CHARIVARI	ILLICITE	RIPOSTE
COBRA	INFECT	SERENADE
COMPAS	LEZARD	TABLIER
DESTIN	MENTHE	TURBAN
DOCKER	NAGUERE	VINAIGRE
ECHOUER	NAUSEEUSE	WALLABY
FAISAN	NOUGAT	WEBCAM
FAUSSAIRE	ORFEVRE	ZOULOU

• SUDOKU - GRILLE DIFFICILE - N°401 •					• SUDOKU - GRILLE FACILE - N°409 •							
			4	6			7			9	6	
		1	8		9		9	2	1	4		
1	8	9			7		5		6			
3		4	8		6		8	1	3	2		
	2				1		7				8	
	4	7	5		9			7	6	5	3	
		4			2	5	8		8		7	
		2		9	6				4	2	8	5
		7	5					1	4			9

EN PARTANT DES CHIFFRES REM-PLISSEZ LA PAGE DE TELLE SORTE QUE CHAQUE COLONNE DE 3 X 3 CONTIENNE UNE SEULE FOIS LES CHIFFRES DE 1 À 9

MOTS CASES - N°261

- 2 LETTRES**
AN - AS - CA - CE - NU - OR - OS - RU - SA - SE - SI - TE
- 3 LETTRES**
ARE - ART - BEC - LOT - ODE - OUI - OUT - REA - ZEN
- 4 LETTRES**
AIDE - AIES - ANGE - ATRE - CACA - CALA - CASA - NOEL - NOTA - OCRE - ROTI - TETU
- 5 LETTRES**
ARIDE - BOCAL - CASTE - ERIGE - ISOLE - OPERE - SUENT - ZEBRA - ZEBUS - ZESTE
- 6 LETTRES**
ARCEAU - AVENUE - AVERSE - CERNAI - GARAIT - SERINA - TALONS - TASSES - TAURIN

LA SOLUTION DE LA SEMAINE

SOLUTION
Le mot mystère est
PLASTIQUE

Mots casés

MOTS CASES N°261

F O U R O U R S E
L U T I N S A I L
A I V O C A L I
N E V E A V E N T
S O N O R E U E
R E T C R A D
E C U T U E R I E
S E X U E L B T S
E U S T U P R E
A X E E L O E S S
U L E T A L P
O U A I K I D O
A S S I S T A E T

Mots fléchés

MOTS FLÉCHÉS N°1410

F A A E F D
P A L M A R E S R H O
N O N I N I T I E E S
H E T E R O D O X E E
R U S E E N S A S
R O S I T R I A I T
N Q U E E B A H I
A S S U R I O N S E T
B E N N E O B E I
O B I E T I O L E N
A R E A L L U M E E
F L E C H I E O U R
A L A T E R A L A
A D I O S R O R A N
E N S E M E N C A I T

5	2	7	3	6	9	4	1	8	5	4	9	7	1	2	6	8	3
3	4	9	2	8	1	6	5	7	7	8	2	6	4	3	9	5	1
1	6	8	4	5	7	3	9	2	6	3	1	5	9	8	4	2	7
8	9	4	6	7	5	2	3	1	9	5	3	8	6	1	2	7	4
2	1	5	8	9	3	7	6	4	8	7	6	2	5	4	1	3	9
7	3	6	1	2	4	5	8	9	1	2	4	9	3	7	5	6	8
4	8	3	7	1	6	9	2	5	2	6	7	1	8	9	3	4	5
9	7	2	5	3	8	1	4	6	3	1	8	4	2	5	7	9	6
6	5	1	9	4	2	8	7	3	4	9	5	3	7	6	8	1	2

ARTS DE SCÈNE

La troupe acrobatique de Nanjing se produit à Brazzaville

Le spectacle que va donner le groupe chinois, ce 10 mai au Palais des congrès, s'inscrit dans le cadre de la célébration des cinquante-cinq ans d'établissement des relations diplomatiques entre le Congo et la Chine.

Cette année est la première de la mise en œuvre des huit initiatives majeures issues du forum sino-africain de Pékin et également celle du cinquante-cinquième anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre le Congo et la Chine, a indiqué le chef de la délégation, Dominique Wang, directeur général adjoint du bureau municipal de la Culture et du tourisme de Nanjing.

« L'année passée, le président Denis Sassou N'Guesso a effectué une visite officielle en Chine. Pendant son séjour, il a eu un entretien très cordial avec son homologue chinois, le président Xi Jinping. Il a mentionné que le Congo et la Chine sont des amis de tout le temps. On va renforcer la coopération dans tous les domaines y compris les échanges culturels. La coopération et les échanges culturels font partie des huit initiatives majeures lancées par le président Xi Jinping. C'est le



La troupe acrobatique de Nanjing à son arrivée à Brazzaville/Adiac

but de notre visite ici», a déclaré Dominique Wang.

Quant à la spécificité de cette troupe, elle fait partie de la ville de Beijing placée parmi les meilleurs en ce qui concerne la diversité culturelle. Pour le spectacle prévu ce vendredi, il y aura beaucoup de numéros y compris la magie, la danse, des chants, a annoncé Peng, artiste réalisateur. Avant d'ajouter : «Le spectacle prévu ne manquera pas d'impressionner le peuple congolais. Il sera parmi les meilleurs donnés

par la troupe avec autant de vivacité. La troupe chinoise va vous offrir un spectacle très fabuleux avec la nationalité chinoise, avec les arts chinois.»

Notons qu'avant le spectacle, la troupe acrobatique de Nanjing sera reçue par le ministre de la Culture et des arts, Dieudonné Moyongo, puis donnera une conférence de presse sur l'art et la culture chinoise, le samedi matin avant de s'envoler pour Nairobi, au Kenya.

Bruno Okokana

JR NBA BASKETBALL 2019

Trente écoles participeront à la compétition

Le coup d'envoi de la troisième édition du tournoi qui mettra aux prises les établissements scolaires de Pointe-Noire et de Brazzaville sera donné le 11 mai, au stade d'Ornano.



La conférence de presse des organisateurs de Jr NBA

Jr NBA est une compétition de basketball mettant en confrontation les écoles, pour vulgariser la pratique de ce sport et favoriser l'épanouissement des jeunes. L'âge des compétiteurs varie entre 14 et 18 ans. Jr NBA basketball contribue également au développement de la jeunesse en l'occupant durant toute la période des vacances.

Ce championnat qui se déroule dans environ quatorze pays africains permettra cette fois-ci aux écoles de Pointe Noire d'y participer. Le match d'ouverture opposera Camara-Laye qui jouera sous le label de New Orleans au lycée de la Révolution qui portera le maillot de Denver Nuggets.

La particularité de cette troisième édition est la participation d'un musicien venu de la République démocratique du Congo, Gaz Mawété. Il souhaite unir la jeunesse congolaise autour de cette compétition puisque selon lui, le

sport est un facteur unificateur et les jeunes doivent donner le meilleur d'eux-mêmes.

Selon Kati Matungulu, directeur des opérations basketball à NBA Afrique, cet événement aidera les jeunes à grandir soit dans le monde sportif, soit dans la société. « Nous renforcerons les fondamentaux de vie des jeunes car un jour, les futurs Serge Ibaka sortiront de cette compétition et ça sera une source de financement pour le pays », a-t-il précisé.

Jr NBA est le fruit du partenariat entre MTN Congo et Jr NBA basketball. « Que cette édition soit meilleure que les deux précédentes. A travers notre offre Widge, les spectateurs seront bien gâtés du fait que plusieurs surprises seront dévoilées pendant cette compétition », a indiqué Djibril Ouattara, directeur général de MTN Congo.

Rude Ngoma (stagiaire)

MÉDECINE POUR TOUS

Le souffle au cœur

Définition et mécanismes des souffles cardiaques

Le souffle est un bruit vibrant prolongé, distinct des bruits normaux du cœur, perçu par le médecin à travers le stéthoscope posé sur la zone du cœur. L'échocardiographie-Doppler a désormais établi que les souffles correspondent aux turbulences qui se produisent au niveau des orifices du cœur. Les mécanismes des souffles peuvent être expliqués à partir des repères anatomiques ci-après du cœur normal. Celui-ci comporte deux parties séparées par une cloison musculaire commune (septum), le cœur gauche qui draine le sang oxygéné (sang rouge vif) et le cœur droit qui draine le sang désaturé (sang couleur « vin rouge »). Le cœur gauche, comprend le ventricule gauche (VG) et l'oreillette gauche (OG). Celle-ci reçoit le sang rouge vif oxygéné par les poumons et l'envoi au VG selon un rythme régulier. Le VG gauche propulse ce sang oxygéné (O₂) à tout l'organisme par l'aorte, tronc de toutes les artères. Le ventricule droit (VD), alimenté par l'oreillette droite (OD) selon un schéma identique, envoie le sang désaturé (CO₂) aux poumons par l'artère pulmonaire, vaisseau unique auquel il est connecté. Les poumons débarrassent ce sang du CO₂ et le rechargent en oxy-

gène puis l'envoient au cœur gauche, et le cycle recommence. On comprend à travers ces mouvements que le cœur a quatre orifices qui sont ainsi appelés : connexions VG-OG ou valve mitrale, VG-aorte ou valve aortique, VD-OD ou valve tricuspide et VD-artère pulmonaire ou valve pulmonaire. Les valves sont également appelées « orifices ». En cas de lésions des orifices du cœur (rétrécissement ou dilatation/déchirure), la circulation du sang sera troublée par des turbulences et des vibrations. Celles-ci résultent du gradient de pression entre l'amont et l'aval de la lésion (ex: 160 et 100 mmHg) qui accroît la vitesse de la circulation sanguine. Parfois, il n'y a pas de lésion mais une simple accélération de la vitesse circulatoire du sang (cas de l'anémie par exemple).

Au total, les souffles cardiaques sont attribués à l'un des mécanismes suivants : a) augmentation du flux sanguin à travers une valve normale ou anormale ; b) écoulement à travers un orifice rétréci ou irrégulier ; c) écoulement sanguin à contre courant, à travers une valve non étanche ou à travers un orifice anormal (shunt) ; d) rétrécissement de l'isthme de l'aorte (=jonction crosse-aorte thoracique).

Classification des souffles. Selon la

phase d'activité du cœur (systole/contraction=éjection, diastole/repos =remplissage) et selon le siège de la lésion, on distingue : **A) Les souffles systoliques.** Ils se produisent au niveau des orifices du cœur : aortique, mitral, tricuspide, pulmonaire, shunt (communication inter-ventriculaire notamment). **B) Les souffles et roulements diastoliques, siégeant aux mêmes orifices.** **C) Le souffle continu,** sous-claviculaire gauche, du canal artériel (=communication aorte-artère pulmonaire).

Causes du souffle au cœur. A) Chez l'enfant et l'adolescent les souffles sont souvent fonctionnels (=sans lésion). Cependant, il faut savoir penser aux malformations congénitales (communication inter-ventriculaire notamment), aux obstacles divers, etc. Dans les pays en voie de développement prédominant en outre les séquelles valvulaires du rhumatisme articulaire aigu lui-même conséquence des angines à répétitions. B) Chez l'adulte il s'agit souvent du rétrécissement athéromateux des orifices du cœur (rétrécissement aortique notamment), des infections et des destructions des valves (endocardite infectieuse), etc. Enfin, l'anémie est souvent accompagnée d'un souffle au cœur.

Conduite à tenir devant un souffle au cœur.

Afin de ne pas passer à côté d'une lésion curable (cardiopathie congénitale notamment), il est raisonnable, chez l'enfant comme chez l'adulte, de pratiquer un bilan minimal qui orientera. Celui-ci comprendra un électrocardiogramme, une radiographie du thorax et une échocardiographie-Doppler. En effet, désormais presque toutes les maladies du cœur sont curables (médecine, chirurgie, cardiologie interventionnelle).

Prévention du souffle au cœur. Principalement, il faut faire le dépistage systématique des cardiopathies congénitales, lutter contre l'athérosclérose et prévenir le rhumatisme articulaire aigu, pourvoyeur des valvulopathies acquises de l'enfant et de l'adolescent, par un traitement antibiotique des angines.

Conclusion. Le souffle au cœur est dans bien des cas fonctionnel. Cependant, il faut accepter que le médecin en fasse le bilan afin de ne pas passer à côté d'une lésion dont les complications ne s'annonceront que tardivement.

Christophe Bouramoué,
professeur émérite,
nbouramoue@yahoo.fr